

**Les migrants ont-ils des manières particulières d'habiter ?  
L'exemple Soninké.  
Élodie Razy**

Ecrire sur le logement des immigrés présuppose que celui-ci présente des particularités et l'approche de ce thème s'inscrit dans un contexte général de stigmatisation de l'immigration fondée sur des raisonnements circulaires qui confondent souvent causes et conséquences. Je ne m'attarderai pas ici sur les idées préconçues et les données bien connues concernant l'habitat insalubre et la surpopulation (*cf.* autres articles du présent numéro), mais chercherai les éventuelles spécificités « ailleurs », là où on ne s'attend pas nécessairement à les trouver.

Pour ma part, je tenterai donc plutôt d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes : est-ce que les immigrés ont une manière particulière « d'habiter » ? Comment investissent-ils les logements en France, notamment au regard de leurs « modes d'habiter » antérieurs ? Quel rôle jouent les techniques du corps liées au sommeil et à l'alimentation dans l'occupation de l'habitation ?

Qu'on ne s'y méprenne pas, la mise en perspective de la problématique du logement des immigrés avec la situation dans le pays d'origine n'a pas de visée explicative de type culturaliste, mais participe plutôt d'une approche globale du parcours migratoire et du migrant lui-même. Loin de prétendre fournir un modèle pseudo-originel que le migrant tenterait de reproduire en France, cette approche doit permettre de se faire une idée du contexte dans lequel les migrants ont grandi, de mieux saisir d'où ils sont partis et comment ils composent, corporellement et relationnellement, avec et entre les différents espaces qu'ils habitent ou ont habités. Il ne s'agit donc ni de postuler un rapport homogène des migrants à leur société d'origine (Ortigue 1993 : 22), ni « [...] d'enfermer le sujet dans une tradition alors même que sa démarche de migrant le pousse vers une individualisation plus poussée avec ses risques et ses ruptures possibles » (Rabain 2000).

Ce traitement de la question s'inscrit dans une réflexion plus large portant sur l'occupation de l'espace, initiée entre autres par Hall (1973 :13) et définie comme la « proxémie », un néologisme qui désigne « l'ensemble des observations et théories concernant l'usage que l'homme fait de l'espace en tant que produit culturel spécifique ».

Pour explorer le thème du logement des immigrés, je m'appuierai sur l'exemple des Soninké du Mali (hommes seuls et familles) venant de la vallée du fleuve Sénégal, très majoritairement représentés en France jusqu'aux années 1990.

Après avoir restitué brièvement la manière dont l'anthropologie traite le thème de l'habitation et de l'habitat, je montrerai l'intérêt d'aborder ce dernier à partir des techniques du corps liées au sommeil et à l'alimentation. Je procéderai à une mise en perspective par la présentation analytique de l'habitation et des manières d'habiter qui ont cours dans un village du Mali autour des critères du sexe, de l'âge et du statut matrimonial<sup>1</sup>. A travers divers exemples, je tenterai enfin d'esquisser, ce qui relève de manières particulières d'habiter en France.

### **Une approche anthropologique de l'habitation**

L'étude anthropologique de l'habitation, qui est classée parmi les techniques de consommation, est un élément central de toute monographie. L'habitation, « micro-milieu

---

<sup>1</sup> Je laisse de côté le critère de la caste.

construit ou aménagé pour la résidence des hommes (et éventuellement pour la protection des animaux, des récoltes, etc.) », ne doit pas être confondue avec l'habitat, « mode de répartition des unités d'habitation sur un territoire donné » (Bromberger 1991). Des aspects très divers de l'habitat et de l'habitation (matériaux et techniques utilisés, architecture, répartition des habitations et dans les habitations en fonction de critères de sexe, d'âge ou encore de critères sociaux, relations entre architecture et cosmologie...) sont étudiés comme autant de voies d'accès à la connaissance de sociétés, exotiques ou non, tant sur le plan matériel, social et économique que symbolique et cosmologique. Ainsi, les caractéristiques principales de l'habitat et de l'habitation sont saisies dans leurs liens avec certains traits de l'organisation sociale et des systèmes de représentations.

Dans cette perspective, certains aspects relatifs à l'occupation de l'habitation peuvent être notamment analysés à partir des techniques du corps liées au sommeil, à la préparation et à la consommation alimentaires.

Dans son « énumération biographique des techniques du corps », Mauss (1993) évoque les « techniques du sommeil » (utilisation de matériel, postures, partenaires... mais également lieu choisi) et la « technique de la consommation » (« manger » et « boire ») auquel j'ajouterai la technique de la préparation de l'alimentation. Il peut être avancé qu'au-delà des pratiques spécifiques évoquées, l'occupation de l'espace entendue au sens large, qui plus est de l'espace habité, constitue en soi une technique du corps.

On le sait, Mauss a insisté sur le caractère acquis des techniques du corps et par conséquent sur l'éducation et la transmission. Plus largement, les expériences de l'enfance et de la jeunesse dans les manières d'habiter de l'âge adulte, notamment des parents qui élèvent leurs enfants en France, doivent être prises en considération. Il s'agit alors plutôt de restituer le contexte dans lequel la mémoire corporelle, ce qui engage le corps au quotidien durant l'enfance et la jeunesse, en particulier dans les domaines du sommeil et de l'alimentation, s'est forgée. Chacun, en situation de migration, convoque celle-ci à son rythme et à sa manière, au gré d'expériences nouvelles notamment (cf. Fainzang et Journet 1988 ; Rezkallah et Epelboin 1997).

L'espace culturellement et socialement construit est culturellement et socialement investi de multiples manières. En situation de migration, une rencontre a lieu avec de nouveaux espaces et entre plusieurs manières d'occuper l'espace, en l'occurrence le logement, qui repose sur des fondements divers et s'inscrit dans des parcours individuels singuliers et dynamiques. C'est des termes de cette rencontre qu'une approche anthropologique peut participer à rendre compte.

### **Comment habite-t-on en pays Soninké ?**

En pays Soninké, le mode de résidence est patri-virilocal et le régime matrimonial polygame. Aux résidents habituels s'ajoutent les visiteurs et d'éventuels enfants confiés. Certaines règles basées sur l'alliance et sur la génération semblent régissent l'occupation de l'espace, réunissant, autant que faire se peut, les femmes d'un même homme et tenant spatialement à distance les femmes les plus âgées des femmes les plus jeunes.

Entrons dans le *ka* d'un village de brousse du cercle de Yélimané au Mali. Le terme *ka* désigne l'habitation mais également l'unité résidentielle, le patrilignage, l'unité de production et de consommation et peut être traduit par « maisonnée » (Goody 1976). Il s'agit d'un territoire géographique, social, économique et symbolique.

Autour d'une cour centrale sont disposées entre cinq et dix habitations de forme rectangulaire en banco (briques faites de terre argileuse et de paille hachées) accolées dont les toits et les portes sont en tôle, des réserves, un espace-cuisine collectif avec un foyer et éventuellement un espace,

pour les animaux, dont le sol est sablonneux. Le tout est ceint d'un mur également en banco. De nos jours, le ciment et la tôle supplantent en partie les matériaux traditionnels, notamment dans les constructions financées par les migrants. Les habitations disposent de petites ouvertures dans les murs, le sol (cimenté dans certaines constructions récentes) et les murs sont recouverts d'un crépi. Une surélévation (trottoir) pareillement crépie, surplombée d'un auvent en chaume court devant les habitations en continu.

L'espace est distribué en lieux collectifs et privés ou semi-privés, ce qui permet de moduler la nécessaire distance entre les co-épouses et le degré de proximité partagée lors de la réalisation des tâches quotidiennes (pilage du mil, transformation des produits maraîchers ou des champs, préparation de la cuisine) dans des espaces communs.

L'articulation des lieux privés ou semi-privés et des lieux collectifs est marquée par le trottoir que la femme balaie. Il est investi par cette dernière et ses enfants, principalement lors des moments de transition, mais est également accessible aux autres membres du *ka* ainsi qu'aux visiteurs, contrairement aux pièces intérieures qui sont de réels espaces privés.

Chaque femme dispose d'une habitation indépendante. La première pièce a plusieurs fonctions. On peut entre autres y manger, y entreposer des objets ou des réserves, y dormir la nuit, s'y reposer la journée ou y poser les enfants allaités dans la journée quand ils dorment. Cette pièce donne sur une chambre disposant d'une petite fenêtre. Les deux espaces sont couverts. Un couloir mène à un espace à ciel ouvert clos et divisé en deux. D'un côté du petit muret se trouve le lieu, éventuellement agrémenté d'un auvent en chaume, où l'on se tient pour faire la cuisine sur un foyer personnel, stocker les réserves d'eau, manger, converser ou dormir. De l'autre se trouvent l'espace-douche avec évacuation dans la ruelle et les latrines.

Les enfants en bas âge restent auprès des femmes dans la cour, à portée de vue, jusqu'au sevrage, moment où leurs sorties en compagnie des aînés s'intensifient (dans le village, chez des membres de la parenté...).

Le partage du même espace collectif par les hommes et par les femmes est rare et très codifié. Maris et femmes se retrouvent dans l'intimité de l'habitation le soir mais pas dans la cour. Les hommes reçoivent des visiteurs et peuvent alors occuper un endroit de la cour, une pièce intérieure de l'habitation de l'une de leurs femmes, se retrouver à la mosquée ou sous une plateforme abritée qu'on trouve sur les places de quartier. Les femmes reçoivent leurs visites dans le *ka* et se retrouvent au puits ou au marché.

La préparation des trois repas journaliers est assurée par les femmes du *ka* à tour de rôle avec les ustensiles communs. Elle s'effectue à proximité du foyer collectif en argile alimenté avec du bois. En dehors du pilage du mil réalisé collectivement debout, la préparation et la cuisson des aliments, qui prennent plusieurs heures, ont lieu individuellement en position assise. En revanche, la vaisselle s'effectue en position debout, penchée en avant dans des bassines posées sur le sol.

La séparation des générations - statut matrimonial compris - et des sexes régit les repas et leur ordre pour les adultes et les jeunes gens non mariés. Les commensaux sont assis sur de petits tabourets ou accroupis autour du plat commun posé à même le sol et mangent avec la main droite. Ils se tiennent dans la cour sous un auvent dans les anciennes constructions ou dans la pièce commune des nouvelles habitations, dans des lieux aux fonctions multiples.

Des règles similaires en certains points s'appliquent au sommeil qui n'est jamais solitaire. Si chaque femme dort avec ses enfants lorsqu'elle n'est pas de tour (dans ce cas là, les enfants sont confiés pour la nuit), au fur et à mesure qu'ils grandissent, ces derniers sortent de la maison, rompant alors définitivement avec cette forme d'intimité maternelle. Les filles et jeunes filles dorment alors chez de jeunes mariées dont le mari est absent, chez une grand-mère ou une tante et les jeunes garçons construisent ou investissent des maisons situées dans un *ka* ou ailleurs dans

le village. On distingue les maisons des plus jeunes (à partir de dix ans) de celles des jeunes hommes (à partir de 16 ans environ jusqu'au mariage).

Alimentation et sommeil relèvent généralement de dispositifs éphémères (en dehors du foyer qui est fixe) installés dans des endroits variables de l'habitation. Seule la chambre où la femme passe parfois la nuit avec son mari (le couple peut également dormir sous l'auvent dans la partie découverte de l'habitation) comporte des éléments qui perdurent (un lit, un matelas, un couvre-lit, un drap, des oreillers et une ou plusieurs malles où sont rangés les effets personnels).

Cuisiner, manger et dormir sont des techniques du corps pour lesquelles un minimum d'instruments est requis dans des espaces qui ne leur sont pas exclusivement dédiés. Les tabourets sont dispersés ou repris par leur propriétaire après le repas, les nattes sont repliées, un matelas est rangé, autant de dispositifs qui disparaissent pendant la journée.

### **Comment habite-t-on en France ?**

En France, les logements auxquels ont accès les immigrés peuvent être classés en trois groupes : les foyers<sup>2</sup>, les appartements ou studios, les squats.

Selon que le migrant vit en famille ou seul (homme « célibataire » en réalité souvent marié au village), l'accès au logement n'est de fait pas le même.

Pour ce qui concerne les hommes seuls, les critères d'accès au logement sont la solidarité familiale et l'argent, mais non prioritairement les papiers. En effet, s'agissant le plus souvent de sous-locations (en foyer ou en appartement privé), le réseau n'était jusqu'à maintenant pas principalement constitué de relais institutionnels mais plutôt informels. Cette situation est cependant en pleine évolution du fait notamment des mesures de réhabilitation de nombreux foyers.

Ce type d'hébergement présente les particularités de l'habitat collectif où l'espace privé, réduit au strict minimum, est partagé et où des espaces collectifs sont à disposition des résidents qui sont souvent regroupés par village d'origine, voire par famille. Les repas confectionnés dans la cuisine du foyer sont généralement consommés dans les chambres par groupes de commensaux distincts (génération, statut matrimonial, caste) et les rapports hiérarchiques (services dus par les cadets et les descendants de captifs) régissent ce moment.

Dans les chambres prévues initialement pour quatre personnes, les effectifs sont souvent doublés grâce à des installations nocturnes éphémères, jouant alors l'effet d'un miroir grossissant et déformant des techniques du sommeil qui ont cours dans une certaine tranche d'âge au village (maisons de garçons et de jeunes hommes). Les hommes sont alors contraints de renouer avec un mode d'habiter antérieur qui, pour les plus jeunes, s'inscrit dans une certaine continuité, ce qui n'est cependant plus le cas pour les hommes mariés. L'exiguïté des lieux et les contraintes du travail tranchent cependant avec le quotidien du village.

Les couloirs sont investis comme des extensions de l'habitation tout comme la cour et les pièces collectives. L'infrastructure (chambres, sanitaires...), souvent conçue initialement pour un effectif plus bas que le taux d'occupation réel et peu entretenue par certains bailleurs, est souvent dans un état de délabrement avancé, contrastant avec l'état des habitations villageoises, spacieuses et bien entretenues. Lassana, dont la chambre n'est pas suroccupée, me confie : « Ici, il y a des chambres où on vit moins bien que les chiens ».

Les projets de réhabilitation des foyers qui ont l'intention louable de viser à améliorer les conditions de vie des résidents sont parfois en complet décalage avec la réalité. J'ai abordé le

---

<sup>2</sup> Un numéro de la revue *Hommes et Migrations* a été consacré aux foyers en 1996.

sujet avec un responsable de l'un de ces projets qui témoignait d'une méconnaissance (ou d'une négation ?) totale des préoccupations des habitants du foyer. A l'inverse, certains projets de relogement concertés de résidents de foyers et de squats disposant de titres de séjour sont des succès. Dans une ville de la banlieue parisienne, les hommes ont été relogés dans des structures de petite taille (trente chambres environ) où ils occupent une chambre de trois lits séparés par des cloisons et disposent d'une cuisine par chambre.

Force est de constater que la rénovation de certaines structures collectives va mettre à la rue les nombreux résidents non officiels qui n'ont pas de solution alternative de relogement (plus particulièrement les sans papiers) et rendre plus difficile le rôle informel de lieu de socialisation que jouaient jusqu'ici les foyers (Barou 1986).

Alternative au foyer que certains informateurs souhaitent fuir en raison des conditions de vie difficiles qui y ont cours, le studio ou l'appartement loué par un tiers et partagé en sous-location avec d'autres. Le nombre de locataires est variable, mais peut vite devenir très élevé et le lieu se révéler aussi difficile à vivre que le foyer. A cinq dans un studio, Mahamadou, qui travaille de nuit et se couche lorsque ses co-locataires se lèvent, m'explique son épuisement et l'impasse dans laquelle il se trouve. Si ce type d'hébergement fonctionne, comme le foyer, sur la base de liens de solidarité et d'argent et renoue en partie avec le mode de vie des maisons de jeunes hommes, il peut être une alternative plus acceptable pour les migrants lorsque le nombre de co-locataires est maintenu dans certaines limites.

Ces deux modes d'hébergement présentent l'avantage de ne pas vivre dans l'isolement, mais le coût physique en est élevé. La quasi certitude d'être logé en foyer, même mal, à l'arrivée, est largement remise en cause, on l'a vu, et on peut émettre l'hypothèse selon laquelle les personnes non relogées et les nouveaux arrivants grossiront les rangs des co-locataires d'appartements pour les moins malchanceux et aboutiront dans les squats pour les autres. Ces perspectives témoignent de la dégradation probable d'une situation déjà peu enviable et précaire.

A partir d'exemples, je vais maintenant illustrer diverses manières familiales d'habiter. Les grands logements accessibles en Ile de France et plus particulièrement à Paris sont rares. Nombreuses sont les familles qui ont vécu ou vivent encore dans une seule pièce malgré les naissances successives au sein du foyer. Nombreuses sont celles qui ont déménagé de multiples fois, d'hébergement temporaire en hébergement temporaire (squats, appartements, structures d'accueil...), dans l'attente ou dans l'espoir d'obtenir un logement, provoquant alors de multiples ruptures dans la scolarité des enfants. Le rapport au logement de ces familles est alors marqué par l'instabilité, l'insécurité et la précarité. Le critère d'obtention ou de renouvellement des papiers étant devenu fluctuant au gré des lois (Fassin, Morice et Quiminal 1997), allant jusqu'à créer des disparités au sein d'une même famille, d'une même fratrie, la situation du logement des familles immigrées en subit nécessairement les conséquences.

On se souvient des habitations qu'ont quittées les migrants au village et du quotidien de la polygamie. Lorsqu'un ménage polygame dispose d'un appartement en France, chaque femme est censée disposer d'une chambre, ce qui n'est pas toujours le cas. Dans la famille F., un grand climat de suspicion règne entre les épouses qui ferment leur porte à clef et se plaignent de vols et d'attaques en sorcellerie. Les enfants se répartissent par classe d'âge et par sexe dans les chambres restantes qui sont transformées en dortoirs. On retrouve ici l'idée des maisons de jeunes garçons qui est étendue aux filles.

Concernant l'alimentation, les repas collectifs sont pris dans le salon et dans la cuisine où se déploient les groupes de commensalité fondés sur la division sexuelle. Les enfants (sevrés) mangent d'un côté, les femmes de l'autre et le mari en solitaire. Ceci n'empêche pas des

consommations personnelles (avec la mère seule ou entre enfants de la même mère exclusivement) et l'achat de « goûters » salés ou sucrés que les enfants consomment entre eux.

Dans la famille évoquée ici, l'une des femmes a obtenu un logement non loin de l'appartement où sont restées la première et la troisième épouse (mesures de décohabitation organisée par la mairie du lieu de résidence). Elle y vit avec ses enfants et reçoit la visite de son mari, soulagée d'avoir quitté un climat qu'elle jugeait délétère.

Autre situation : Lorsqu'on vit à sept dans une pièce disposant d'un simple évier (eau froide) avec les toilettes sur le palier, le contraste est grand avec les conditions de vie au village et diverses stratégies sont mises en œuvre pour occuper l'espace disponible. Le père, présent en France depuis plus de 20 ans et travaillant chez le même employeur depuis son arrivée, a fait des demandes de relogement successives qui n'ont jamais abouti. Le relogement dans un cinq pièces, intervenu récemment, est le résultat d'une rencontre, d'une intervention privée.

Dans la pièce où a vécu cette famille pendant de nombreuses années, le sommeil obéissait aux règles de séparation des sexes. Un grand lit (dispositif permanent) permettait à la mère de dormir avec ses deux filles dans le sens de la largeur (les jambes dans le vide ou repliées) tandis que le père dormait avec les deux garçons sur trois petits matelas installés par terre (dispositif éphémère glissé sous le grand lit chaque matin) et le plus jeune dans un lit pour bébé. Le mobilier était réduit à sa plus simple expression : une armoire, un frigidaire, des sacs accrochés au mur pour les vêtements, et une cuisinière sur laquelle la mère de famille a appris à cuisiner, au gaz, debout, après avoir préparé les denrées sur la table basse. Elle faisait également chauffer de l'eau pour laver ses enfants dans une bassine. Les groupes de commensalité étaient les suivants : le père et la mère mangeaient chacun à leur tour et les enfants des deux sexes mangeaient ensemble aux horaires correspondants à l'école - ce qui n'est pas le cas dans toutes les familles où le repas de midi est alors prêt, comme à l'accoutumée au village, vers 14h, quand les enfants sont déjà repartis à l'école, une tartine de pain trempée dans du café au lait dans l'estomac. Dans ce cas là, ils mangent le repas principal au retour de l'école en fin d'après-midi.

Le déménagement dans un appartement de cinq pièces a significativement amélioré les conditions de vie de la famille - qui n'héberge qu'occasionnellement des visiteurs - et le quotidien de la mère. Les enfants se sont répartis comme suit dans chaque chambre : les deux filles ensemble, les deux garçons ensemble, le cadet dort avec la mère et le père occupe une autre chambre. L'espace dévolu au sommeil est investi grâce à des dispositifs permanents dans des lieux séparés, ce qui rompt avec ce qu'a vécu la famille auparavant.

Lorsqu'il est à la maison, le père déplore le fait que ses enfants s'isolent dans leur chambre et ne soient pas plus souvent avec lui au salon. Les temps partagés dans la même pièce s'accroissent mal de ce grand espace.

Si la mère continue à cuisiner, les enfants, devenus adolescents, ont développé des pratiques alimentaires individuelles : ils se servent dans le plat commun, font réchauffer leur assiette au micro-ondes et mangent seuls dans le salon ou dans leur chambre. Les seuls moments où un repas est pris en commun sont les « repas français » et la période du ramadan. En effet, lorsque l'un des enfants fait des frites ou une quiche par exemple, la mère, mais jamais le père, se joint parfois à ses enfants. Les repas qui relèvent de la « cuisine traditionnelle » (céréales et sauce agrémentées de viande ou de poisson éventuellement) ne sont plus pris en commun - en dehors des moments de rupture du jeûne - comme c'est le cas au village et comme l'ont vécu les parents jusqu'à leur départ pour la France. En dehors de ces circonstances festives liées à la religion, c'est autour de la « cuisine française » qu'un partage a parfois lieu. Cette inversion peut être diversement interprétée. La « cuisine traditionnelle » consommée collectivement n'occupe plus que le champ du religieux et ce que j'appellerais la « rencontre alimentaire » entre la mère et ses

enfants (sur l'initiative de ces derniers) a désormais lieu autour de plats emblématiques identifiés comme « français », dont la consommation prend alors un tour quelque peu festif elle aussi.

S'il ressort de ces exemples individuels et familiaux que les modes d'habiter en France sont largement influencés par les techniques du corps acquises par les adultes (parents d'enfants nés en France notamment) dans la première partie de la vie passée au village (dispositifs éphémères pour le sommeil et l'alimentation), il n'en demeure pas moins que les migrants modulent certaines d'entre elles (et s'approprient des techniques du corps propres au contexte français (cuisiner debout sur un mobilier en hauteur, au gaz). En outre, ces espaces génèrent de nouvelles techniques du corps (utilisation de la table basse, et non plus du sol, sur laquelle le plat commun est posé) et poussent à composer pour vivre par exemple une situation de polygamie (occupation de l'espace par les co-épouses et leurs enfants).

Aborder le thème du logement des immigrés est éminemment politique et débouche nécessairement sur l'exploration d'autres thèmes (le travail, la santé, la scolarisation des enfants...). Pour être complet, son approche, nécessairement pluridisciplinaire, peut difficilement faire l'économie d'une analyse historique et juridique des politiques de l'immigration. Se poser la question de la spécificité du logement des immigrés au regard d'autres éléments, notamment sociaux (*cf.* Fassin 2000), permet de déjouer en partie les pièges d'une spécificité culturelle assignée. Dans cette perspective, l'approche anthropologique du thème reposant sur une ethnographie multisituée (Marcus 1998) des techniques du corps permet de montrer la manière dont s'articulent sphères sociales et sphères culturelles au quotidien. Qu'il s'agisse des hommes seuls ou des parents, tous les migrants composent avec leurs expériences d'occupation de l'habitation durant le cycle de vie (enfance, jeunesse, âge adulte) et dans l'espace (en France, au Mali), tout comme avec les conditions matérielles et le contexte français. Si certains modes d'habiter en France font écho à ce qu'ils ont vécu (les foyers et les maisons de jeunes hommes), d'autres requièrent un apprentissage de nouvelles techniques du corps (mobilier en hauteur de type lavabo, évier), des facultés d'adaptation et de renégociation relationnelle (polygamie). En aucun cas, ces exemples ne doivent être isolés de leur contexte et justifier quelque mesure que ce soit. Ce n'est qu'articulées les unes avec les autres et saisies dans leur dynamique que les pratiques observées font sens et peuvent donner sens aux manières d'habiter d'une famille, d'un homme seul. J'en veux pour preuve la multiplicité des espaces habités qu'investit un migrant Soninké en France et au Mali tout au long de sa vie successivement et simultanément (alternance de séjours de plusieurs mois au village/en France).

L'occupation du logement par les migrants Soninké est un domaine où les techniques du corps les plus « conformes » à l'expérience passée côtoient les techniques du corps les plus novatrices dans un contexte où les lieux habités sont, la plupart du temps, fonction de la conjoncture et non de choix délibérés. Ce fait n'est paradoxal qu'en apparence. C'est précisément parce qu'elles mobilisent le corps, que les techniques du corps impliquées dans les manières d'habiter convoquent simultanément une forme de mémoire corporelle et une certaine malléabilité corporelle révélée par la situation de migration.

\*\*\*\*\*

BAROU, J. 1986 Les communautés africaines en France. Quand le foyer demeure le centre de la vie sociale, *Migrants-Formation*, 67, pp. 5-9.

BROMBERGER, C. 1991 *Habitation* in P. Bonte et M. Izard, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie* (Paris, Presses Universitaires de France), pp 317-320.

FAINZANG, S., et JOURNET, O. 1988 *La femme de mon mari. Anthropologie du mariage polygamique en Afrique et en France* (Paris, L'Harmattan/Connaissance des hommes).

FASSIN, D. 2000 Les politiques de l'ethnopsychiatrie. La psyché africaine, des colonies africaines aux banlieues parisiennes in *L'Homme*, 153.

Fassin, D., Morice, A. et Quiminal, C. (dir.) 1997 *Les lois de l'inhospitalité. La société française à l'épreuve des sans-papiers* (Paris, La Découverte).

GOODY, J. 1976 *Production and Reproduction. A comparative Study of the Domestic Domain* (Cambridge, Cambridge University Press).

*Hommes et Migrations*, Les foyers dans la tourmente, 1996, 12002.

Marcus, G. E. 1998 Ethnography in/of the World System : the Emergence of Multi-Sited Ethnography in *Ethnography Through Thick and Thin*. Princeton University Press, Princeton, 79-104.

MAUSS, M. [1935] 1993 *Sociologie, anthropologie* (Paris, Presses Universitaires de France).

ORTIGUES, E. 1993 Situations interculturelles ou changements culturels in F. Tanon et G. Vermès (éd.), *L'individu et ses cultures. Qu'est-ce que la recherche interculturelle ?* (Paris, L'Harmattan), pp. 7-22.

RABAIN-JAMIN, J. 2000 Anthropologie et clinique. De l'usage des représentations culturelles in *L'autre. Cliniques, cultures et sociétés. Revue Transculturelle*, 1, pp. 127-143.

REZKALLAH, N., et EPELBOIN, A. 1997 *Chroniques du saturnisme infantile. 1989-1994* (Paris, L'Harmattan).